

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
 REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises .. 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
 Etranger 10 N.F.
 Scolaires 4,50 N.F.

ETAT ACTUEL DE QUELQUES STATIONS DE *CYTISANTHUS HORRIDUS* ¹.

par † A.-J. BANGE.

Nous rapportons ci-après les résultats d'une enquête menée sur l'état actuel de quelques stations françaises du *Cytisanthus horridus* (Vahl) Gams [= *Genista horrida* (Vahl.) Wilkomm et Lange], enquête qui nous a été inspirée par la régression de cette espèce dans la localité de Couzon (G. NÉTIEN 1932).

A la lecture des communications et des observations faites sur cette plante par les botanistes et les auteurs de Flores, et aussi à l'examen des parts du *Cytisanthus horridus* conservées dans l'Herbier du Prince Roland BONAPARTE, l'idée nous est venue d'examiner la situation présente des stations, représentées dans l'Herbier BONAPARTE par des spécimens récoltés voici quatre-vingts ans.

« Que sont devenues ces stations en l'espace de trois-quarts de siècle ? » telle est la question à laquelle nous nous sommes efforcé de répondre. Nous n'avons pu compléter nous-même cette enquête sur place, faute de temps ; nous serons donc heureux de recevoir toutes les observations et les critiques qu'appelleront les lacunes de notre travail.

La distribution géographique du *Cytisanthus horridus* comprend la France, l'Espagne, et l'Afrique du Nord. Nous ne nous étendrons pas sur les stations espagnoles, ayant limité notre enquête à la France. Tout au plus rappellerons-nous que l'Espagne paraît être le pays d'origine du *C. horridus*, en particulier les montagnes d'Aragon, où de nombreuses localités sont connues. En France, cette espèce existe dans les Pyrénées centrales et orientales, dans le Gers, l'Aveyron et la Lozère, et enfin à Couzon, près de Lyon.

BASSES-PYRÉNÉES : Dans ce département, le *C. horridus* a été signalé à Bayonne par PHILIPPE, dans sa Flore des Pyrénées (1859), à Laruns, et au Gourzy, près les Eaux Chaudes, par COSTE et SOULIÉ en 1919.

MM. CHAUVIN et TRÉCHÈDE ont bien voulu nous renseigner sur cette dernière localité : « la plante existe en touffes isolées, à des altitudes de 1800-2000 m, principalement dans les hauts pâturages du Gourzy et dans la raillère NW du pic Cezy » (TRÉCHÈDE in litt. 18-V-1946). Ces altitudes sont au-dessus de la limite supérieure indiquée par P. FOURNIER dans les Quatre Flores de la France, limite supérieure qui serait de 1800 m.

HAUTES-PYRÉNÉES : La plante y est signalée en plusieurs localités : près d'Ordincède (leg. GALANT in Herb. BONAPARTE) ; vallée de Campan près d'Ordincède (PHILIPPE) ; Cabanes d'Ordincède à Sainte-Marie, vers 1100 m, (COSTE et SOULIÉ) ; Mont de Gert à Thabe (MONTAGNE, t. COSTE et SOULIÉ) ; Port de Gavarnie (RAMOND) et Gèdre (BORDÈRE). Selon M. SAUBERVILLE-BORDÈRE, descendant du célèbre botaniste pyrénéen, la plante existe en grandes quantités dans cette région sur le versant espagnol, près du village de Boujarnello.

1. Ce mémoire, dont la rédaction remonte à 1948, faisait partie des travaux dont la publication a été interrompue par la mort de mon père (I-IX-1950) Il appelle un certain nombre de notes complémentaires qui feront de ma part l'objet d'un supplément à paraître ultérieurement. Ch. BANGE.

PYRÉNÉES-ORIENTALES : Le *Cytisanthus horridus* a été signalé aux environs de Perpignan par PHILIPPE (Fl. Pyr., 1859). Nous ne possédons aucun renseignement sur cette station.

HAUTE-GARONNE : Notre genêt est indiqué dans deux localités de ce département, localités sur lesquelles nous n'avons pu obtenir de précisions : Saillans, entre Montrejean et Luchon (SAINT-EXUPÉRY, t. ROUY), et Mont-Sacon (ROUQUES sec. COSTE et SOULIÉ).

GERS : Le *C. horridus* existe dans deux stations de ce département : Saint-Jean-le-Comtal (DUFFORT, sec. COSTE et SOULIÉ ; sans nom de collecteur, Herbarier BONAPARTE) ; Simorre, leg. DUFFORT in Herb. BONAPARTE).

Nous avons eu confirmation de l'existence de notre plante à Simorre grâce aux échantillons et renseignements reçus de M. G. SAINT-MARTIN : la plante occupe une station étendue (trois hectares environ) au lieu dit Chouron, et tout particulièrement au flanc d'un coteau abrupt dominant la Lauze et nommé Tupe de l'Homme ; elle pousserait également au lieu dit Baillabats. « Les paysans la considèrent non comme un genêt, mais comme un ajonc. Ils la désignent en patois : toujagoun, diminutif de toujago (ajonc) » (SAINT-MARTIN in litt. 9-VI-1946).

AVEYRON : Le *Cytisanthus horridus* a été découvert à Saint-Saturnin-de-Lenne par l'Abbé LUCHE, vers 1870. M. l'Abbé R. COSTE nous a fourni sur cette station d'intéressants renseignements : le genêt existe sur la pente S.W. du Puech Belhomme (880 m) et sur le monticule voisin. Les paysans appellent cette plante « Los treflos » et s'en servent pour allumer le feu. « Il y a une dizaine d'années, nous écrit l'Abbé COSTE, un paysan de la région mit le feu à une bonne partie. Les pieds ont repoussé comme si de rien n'était » (Abbé COSTE in litt. 26-VIII-1946).

LOZÈRE : Le *Cytisanthus horridus* a été découvert en 1912 par M. J. RODIE, sur le versant septentrional du Causse Méjean, au-dessus du Rozier, dans le « Vase de Sèvres ».

M. l'Abbé TERRÉ a revu récemment la plante dans cette localité, sur laquelle il a bien voulu me fournir de précieux renseignements : « la station du *Genista horrida* se trouve dans un cirque dolomitique vers 500 ou 550 m d'altitude, sur un versant sud des flancs du Causse Méjean... Le *Genista horrida* se présente sous forme de buissons bombés en forme de paillassons ou de hérissons selon la propre expression de M. LE BRUN. Je l'ai vu à deux reprises différentes fin juin (en 1942 et en 1945) et je n'ai pu la cueillir en fleurs ; en 1945 j'ai même constaté que les touffes étaient aux trois quarts desséchées, ce que j'ai attribué à l'hiver rigoureux que nous avons subi, cette plante présentant selon toute apparence une résistance exceptionnelle à la sécheresse... Il n'en existe que cinq ou six touffes de 1 m environ de large dans cette station du Rozier ». (Abbé TERRÉ in litt. 16-II-1947).

Cette même plante a été trouvée par l'Abbé COSTE à l'ouest de Séverac-le-Château, près de Buzains. M. l'Abbé TERRÉ, à qui nous devons cette indication, ajoute : « On ne peut douter du témoignage de l'auteur de la Flore de France. J'ai cherché en 1942 cette station mais je n'ai pu la retrouver, ayant des indications trop vagues ».

RHONE : La station classique de Couzon existe toujours, et les difficultés de son accès protègent le *Cytisanthus horridus* des ravages de certains collecteurs. Par contre, il y a lieu de rayer, selon toute apparence

les stations du Garon, et de Vienne (Isère), qui ne représentent que des erreurs ou des tentatives d'introduction non réussies.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 12 octobre 1957

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION

par A. DE CAYEUX (= CAILLEUX)

Notre distingué confrère M. CHOISY a bien voulu mettre en cause mon ouvrage « Trente millions de siècles de vie »¹ dans un récent article paru ici-même². Je voudrais répondre à ses intéressantes réflexions.

Sur deux points, je lui donne raison : quand, à propos du cerf écosais, il écrit : « comment les restes fossiles peuvent-ils indiquer la couleur de la robe », et quand, à la remarque d'Aimé MICHEL « A un moment dans le passé, le taureau et moi avons eu le même ancêtre », M. CHOISY note finement : « si cela a été, cela l'est encore ».

Pour le reste, parmi les faits et les interprétations, et même les définitions, M. CHOISY fait un choix, qu'on a le droit de ne pas adopter. Il souligne les difficultés d'expliquer l'évolution ; mais ceci n'empêche pas l'évolution d'une espèce, à partir d'une autre, d'être beaucoup plus probable que son apparition par miracle à partir de matière inerte. Il jette un doute sur la définition des espèces, et sur leur nombre ; ce doute est légitime, mais il n'empêche pas que les espèces existent, et sont des millions, pas plus que les contestations possibles sur les frontières des états n'empêchent les états d'exister. M. CHOISY admettrait l'évolution d'une espèce à l'autre, mais non d'un grand groupe à l'autre ; pourtant BURTON déjà, avant de se résigner à un compromis semblable, avait montré que logiquement il ne tient pas, parce qu'entre les petits sauts (d'espèce à espèce) il y a tous les intermédiaires, et qu'on ne saurait où tracer une limite.

M. CHOISY insiste sur les faits d'évolution régressive, qui sont certains, mais il minimise ceux d'évolution progressive, qui sont plus nombreux. Il cite les exceptions à la loi d'augmentation de taille, qui sont incontestables, mais il omet de noter que les records de taille ont augmenté au cours des temps, le record passant d'un groupe à l'autre, comme dans les sports ; la baisse passagère d'un état, en cette matière empêche-t-elle les records mondiaux sportifs de progresser ?

Le mot de régression peut être pris dans des sens divers, du plus restreint au plus large. Le plus restreint concerne un organe ou un groupe d'organes, comme le bassin des Cétacés. M. CHOISY adopte un sens plus large ; toute perte d'aptitude tend à devenir à ses yeux une régression. En janvier 1961, dans l'Antarctique, je considérais une jolie algue bleue, qui avait réussi à vivre dans un lac à 0°, et à s'y nourrir. Par rapport à elle, ou à des ancêtres autotrophes comme elle, l'être humain a évidemment perdu la faculté d'élaborer lui-même sa matière organique, à partir de l'eau et du gaz carbonique. Il a régressé, je veux bien. Mais à d'autres points de vue, ne peut-on soutenir qu'il a tout de même progressé ?

1. André BONNE, éditeur.

2. *Bull. Soc. Linn. Lyon.*, t. 30, 1961, n° 2-3, pp. 30-39 et pp. 67-69.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 16 septembre 1961.